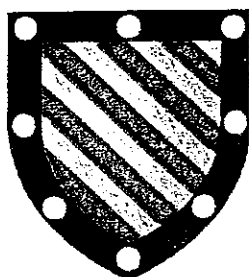
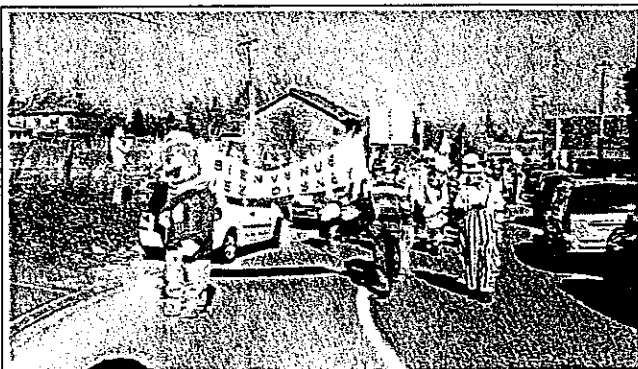


# MONCHAUX SUR ECAILLON

## BULLETIN MUNICIPAL



- Les grands dossiers:
  - . Assainissement.
  - . Modification du PLU
- Le CCAS
- A propos de l'école !
- Quoi de neuf !
- Le calendrier des fêtes pour 2009
- Le budget 2009
- La vie associative
- Monchaux accueille / État civil
- Informations municipales



05/04/09 : Défilé de l'harmonie de Monchaux – Prouvy sur le thème "Disney"

### Le mot du maire.



Madame,  
Mademoiselle,  
Monsieur,  
Chers concitoyens,  
Chers amis,

Nous vous présentons le second bulletin municipal, espérant qu'il répondra à votre attente d'informations. Sachez que nous sommes attentifs à toute proposition qui nous permettrait d'en améliorer la qualité.

Après une première année de fonctionnement, un bilan rapide me semble pertinent. Le dossier assainissement est sur les rails ; la bibliothèque, riche et dynamique depuis de nombreuses années a intégré les locaux de l'ancienne école, elle y offre un espace plus large et la presse locale y est à votre disposition. La réalisation d'un lotissement se précise et la réouverture de notre école reste la priorité. La garderie vous ouvre ses portes le mercredi matin et après midi ainsi que le samedi matin depuis le 1er avril, j'espère qu'elle correspond à votre attente et qu'elle pourra vous offrir les services attendus. Corinne prend régulièrement des nouvelles de nos aînés et une réflexion est en cours afin de mieux répondre à leurs besoins. Le fleurissement du village poursuit son chemin et je salue au passage la qualité du travail réalisé par Michaël. La journée "Brocante, Ducasse, Concert" a rencontré un vif succès de par le nombre de participants et la qualité du concert. Je remercie vivement l'harmonie de Monchaux-Prouvy pour son défilé et concert à thème. Je remercie également les riverains de la brocante pour la compréhension qu'ils ont manifestée face aux petits désagréments engendrés.

Comme vous le voyez, nous poursuivons notre action visant à rendre la vie communautaire la plus agréable possible. Vous trouverez dans ce bulletin les projets et renseignements complémentaires vous permettant de mesurer notre engagement.

Sachez que nous sommes à votre écoute et que vous pouvez compter sur nous.

Michel COSSIAUX

## -- Les Grands Dossiers --

### I. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Comme prévu, nous avons engagé une demande de modification du PLU auprès des services de la DDE.

Compte tenu d'une diminution de la population (constatée par le recensement 2008 : 550 habitants ; nouvelle baisse d'une petite centaine), il est urgent d'accompagner la réalisation d'un lotissement.

Le PLU actuel définit des zones 1 AU (construction à court terme) et 2 AU (construction à moyen et long terme).

Les zones concernées sont situées entre la rue des coquelicots et la rue des iris.

Le conseil a souhaité concentrer le futur lotissement sur cette zone.

A ce effet, un modificatif du PLU s'impose pour établir un nouveau zonage (1 AU sur la totalité) et préciser certains points apportant une meilleure lecture dans son application et préservant une qualité d'aménagement et de construction orientée H.Q.E. (haute qualité environnementale).

Le modificatif est en charge de « Cité et Paysage », Bureau d'étude ayant réalisé le PLU précédent.

La mise au point administrative de cette demande est réalisée en partenariat avec les services compétents de la D.D.E. de Valenciennes.

- Établissement des dossiers : avril 2009.
- Enquête publique : mai/juin 2009.
- Validation du nouveau PLU : octobre/novembre 2009.

### II. Assainissement.

Ce dossier suit son cours, l'année 2009 sera essentiellement consacrée aux différentes études. Comme vous avez pu le constater la dératisation s'est déroulée comme il vous l'a été annoncé lors de la réunion publique organisée le 12 février. Des collaborateurs du bureau d'étude ACTEA se sont rendus chez vous en vue du raccordement au futur réseau collectif d'assainissement.

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 12 FÉVRIER 2009.

### L'ASSAINISSEMENT AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA VILLE

C'est dans une salle des fêtes comble que le village et le SIAV (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Valenciennes) ont accueilli les habitants de Monchaux à l'occasion de la première réunion d'information sur le programme d'assainissement de la commune.

Occasion pour le Maire et le Président du SIAV, Bernard Brouillet, de rappeler l'importance de ces investissements (3 Millions d'euros) qui répondront à la fois aux obligations légales en matière de collecte, transport et traitement des eaux usées mais également en matière d'environnement et de respect du milieu récepteur qui est actuellement l'Écaillon.

Équipée d'un système d'assainissement conforme, la commune pourra également débloquer ses projets d'urbanisme et notamment ceux qui sont liés à la construction de logements. Un lien qui n'est pas forcément toujours identifié par les usagers et qui montre combien la solidarité intercommunale du SIAV aura des répercussions positives pour la ville bien au delà de celles attendues pour le confort des maisons et la protection de l'environnement.

Après une présentation du Syndicat et de ses interlocuteurs, notamment les contrôleurs qui aideront les propriétaires à identifier leurs travaux de branchement dans leurs logements et les aides correspondantes qu'ils pourront solliciter, le SIAV et le cabinet d'étude chargé du dossier présentèrent la situation de la ville et les différents phasages des travaux prévus.

Toutes les habitations pourront être raccordées.

#### **Le Planning prévisionnel :**

- Nov 2008 à fév 2009 : Curage, Inspection Télé, relevé topographique
- Jan 2009 à avril 2009 : Enquête assainissement individuel, réalisée par ACTEA
- Sept 2009 - Oct 2009 : Établissement du schéma directeur d'assainissement et enquête de raccordement
- Oct 2009 - Nov 2009: Définition du zonage d'assainissement
- 2010 : Premier coup de pelle pour une durée globale de travaux estimée à 2ans (fin 2011).

Le Président du SIAV et ses collaborateurs insistèrent sur l'exigence du SIAV en matière de qualité des travaux, des matériaux mis en œuvre et de respect des délais avant de répondre aux différentes questions des invités.

Il rassurèrent également l'assistance sur d'éventuelles difficultés que pourraient rencontrer certaines personnes, aux ressources modestes par exemple, précisant que le SIAV les aiderait et observerait leur dossier avec attention afin qu'elles puissent remplir leurs obligations dans des conditions acceptables.

### **Combien ça va coûter ?**

Le coup de l'assainissement est actuellement de 2,23 HT/m<sup>3</sup> pour les communes adhérentes et raccordées.

### **L'assainissement n'est pas fini, j'ai un projet de construction et aucun réseau ne dessert ma rue, que faire ?**

Avant la réalisation du réseau public de collecte des eaux usées dans votre rue adressez votre demande au S.I.A.V. qui vous donnera les instructions pour procéder à l'installation d'un équipement d'assainissement non collectif temporaire au coup le plus faible possible ( en front à rue).

### **Et quand un réseau public de collecte dessert ma rue ?**

- vous avez 2 ans pour vous raccorder (si vous avez une fosse septique)
- vous avez 10 ans pour vous raccorder si vous avez un équipement d'assainissement non collectif.

### **Les eaux pluviales:**

Le S.I.A.V. n'a pas l'obligation de les reprendre.

Pour le pluvial, c'est la récupération des eaux de pluie et leur infiltration dans les parcelles qui sont aujourd'hui privilégiées avec une aide de 800 euros de l'agence de l'eau. Aide que le SIAV complétera également (modalités en cours de définition).

### **Ai-je droit à des aides pour faire mes travaux ?**

Oui.

Les travaux que vous effectuez en **domaine privé** pour vous raccorder à notre réseau public de collecte, une fois que le réseau est posé et branché à une station d'épuration, ouvre droit à des aides de l'agence de l'eau :

- Forfait de 1000 € : raccordement simple,
- Forfait de 1600 € : relèvement des eaux usées (cas où le propriétaire doit installer une pompe de relevage)
- Forfait de 4 000 € : rejets artisanaux, écoles,...

Le système de subvention de l'agence de l'eau ayant changé, le SIAV réfléchit actuellement au nouveau processus de mise en œuvre de ses aides complémentaires qui seront précisées en temps utile avant les travaux.

Les travaux que le SIAV réalise en **domaine public** de façon à reprendre vos rejets

dans notre collecteur sont subventionnés à hauteur de 3000 € TTC (pour un branchement Eaux Usées et un branchement Eaux Pluviales par habitation). Le coût moyen étant de 2500 euros, il y a peu de risque que les propriétaires soient amenés à financer un complément. Par contre, tout branchement supplémentaire sera payant.

Selon votre situation sociale, professionnelle, familiale..., vous avez droit à des aides complémentaires, comme celle des caisses de retraite, par exemple.

Les contrôleurs du SIAV vous aideront à les identifier et constituer vos dossiers. Il est vivement conseillé de demander au moins trois devis pour bien comparer les prix.

**Attention ! Ne faites jamais vos travaux avant l'accord du SIAV, vous perdriez toute subvention et aide.**

Il faut rappeler que la ville souhaiterait saisir l'opportunité de ces travaux pour requalifier les voiries (le SIAV étant dans l'obligation d'en supporter une partie du coût) et inciter tous les concessionnaires à enfouir leurs réseaux.

Bernard Brouillet confirma quant à lui que, fort d'expériences passées, le Syndicat installait des fourreaux parallèlement à ses réseaux afin de permettre le passage ultérieur de câbles, fibre optique..., par d'autres opérateurs.

## LE C.C.A.S.

Nous vous rappelons que les dossiers de demande d'aide répondant aux critères fixés et parus dans le bulletin précédent peuvent être déposés à tout moment. Ils feront l'objet d'une étude lors de la réunion suivante.

Mme HOUBA, assistante sociale du secteur est également à votre écoute pour vous apporter toute aide nécessaire.

Rappel de ses coordonnées :

Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

Rue Gustave Thiétard

59410 ANZIN

Tel. 03.27.22.35.50

Madame HOUBA

Appeler le 03.27.22.35.50 pour prendre rendez-vous.

avait également trois représentants des produits du terroir. La nouvelle Association des jeunes Monchalsiens (13 à 25 ans) a participé activement à cette journée exceptionnelle par la préparation d'un barbecue-frites. Sur place également la fête foraine annuelle allait bon train. Cette journée s'est clôturée par un magnifique concert de l'Harmonie Municipale sur le thème de Disney. La salle des fêtes était comble. En résumé, soleil, bonnes affaires et musique se trouvaient à Monchaux.



# FESTIVITES ANNEE 2009

**MARS 2009**



Dimanche 29/03/2009

PARCOURS DU COEUR

**AVRIL 2009**

Samedi 04/04/2009

Dimanche 05/04/2009

BAL DE LA DUCASSE

DUCASSE - BROCANTE - SPECTACLE DE L'HARMONIE -  
DEFILE - CONCERT

*Annulation du baptême en hélicoptère (manque d'inscriptions)*

Dimanche 12/04/2009

PARIS ROUBAIX



Dimanche 12/04/2009

FETE DES ENFANTS de 2 ans à 8 ans : Mme la Cloche

Jeudi 16/04/2009

Samedi 18/04/2009

Jeudi 21/04/2009

50ème Grand Prix de Denain (chapelle de Monchaux)

Sortie des jeunes 8-12 ans : Match de football VA-Le Mans

Sortie des jeunes 9 à 25 ans au Bowling de Valenciennes

**MAI 2009**

Vendredi 08/05/2009

ARMISTICE 1945 DEFILE REMISE DES MEDAILLES DU TRAVAIL

Mardi 26/05/2009

Les Rencontres Monchalsiennes

**JUIN 2009**

Vendredi 05/06/2009

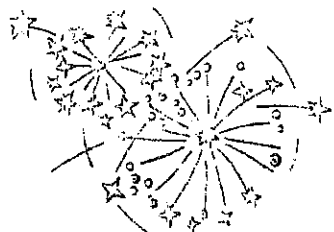
FETE DES MERES

Dimanche 21/06/2009

FETE DE LA MUSIQUE dans les quartiers

JUILLET

2009



**FESTIVITES DU 14 JUILLET 2009**

FEU D ARTIFICE + BAL SAMEDI 11 JUILLET 2009

Football Finale du Tournoi de Tennis

Bonnes Vacances à Tous

SEPTEMBRE 2009

Dimanche 13/09/2009

SORTIE DES MONCHALSIENS

Dimanche 27/09/2009

REPAS COMMUNAL DES AINES

NOVEMBRE 2009

Mercredi 11/11/2009

Armistice



DECEMBRE

2009

Samedi 05/12/2009

SAINT NICOLAS FETE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Samedi 05/12/2009

TELETHON

Les 19 - 20- 21 /12/2009

VISITE A NOS AINES et REMISE à DOMICILE du « CADEAU DOUCEUR »

Lundi 21 décembre 2009

SPECTACLE DE NOEL





## Autres dates à retenir :

### HARMONIE

Dimanche 22 novembre 2009      Concert de Sainte Cécile à l'Église de Monchaux  
Jeudi 31/12/2009                  Repas de la Saint Sylvestre

### Association des Jeunes

Samedi 23/05/2009              Lavage des voitures  
Week-end en octobre            Nettoyage des tombes au cimetière

### JAVELOT

14/07/2009  
05 – 06 – 07 /09/2009  
10 – 11 /10/2009  
17/10/2009    REPAS DU JAVELOT

### PETANQUE

04/04/2009    SUPER CHALLAENGE    OUVERT A TOUS (participation : mise 2 €)  
Bénéfices au profit de l'Association des Jeunes.

### LA TRUITE

28/06/2009    JOURNEE GROSSE TRUITE    ouvert à tous.  
06/09/2009    CONCOURS.

### BELOTE

29/11/2009    CONCOURS    ouvert à tous.

## Autres dates à retenir :

### HARMONIE

Dimanche 22 novembre 2009      Concert de Sainte Cécile à l'Église de Monchaux  
Jeudi 31/12/2009                  Repas de la Saint Sylvestre

### Association des Jeunes

Samedi 23/05/2009              Lavage des voitures  
Week-end en octobre            Nettoyage des tombes au cimetière

### JAVELOT

14/07/2009  
05 – 06 – 07 /09/2009  
10 – 11 /10/2009  
17/10/2009    REPAS DU JAVELOT

### PETANQUE

04/04/2009    SUPER CHALLAENGE    OUVERT A TOUS (participation : mise 2 €)  
Bénéfices au profit de l'Association des Jeunes.

### LA TRUITE

28/06/2009    JOURNEE GROSSE TRUITE    ouvert à tous.  
06/09/2009    CONCOURS.

### BELOTE

29/11/2009    CONCOURS    ouvert à tous.

# -- Budget 2009 --

COMMUNE DE MONCHAUX SUR ECAILLON

Budget primitif  
2009

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II  
A2

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	157 387.39		146 850.00	146 850.00	146 850.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	143 800.00		138 900.00	138 900.00	138 900.00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	55 650.00		69 150.00	69 150.00	69 150.00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>356 837.39</b>		<b>354 900.00</b>	<b>354 900.00</b>	<b>354 900.00</b>
66	Charges financières	3 400.00		4 520.00	4 520.00	4 520.00
67	Charges exceptionnelles	14 610.50		5 000.00	5 000.00	5 000.00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>374 847.89</b>		<b>364 420.00</b>	<b>364 420.00</b>	<b>364 420.00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	22 245.81		39 028.42	39 028.42	39 028.42
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>22 245.81</b>		<b>39 028.42</b>	<b>39 028.42</b>	<b>39 028.42</b>
<b>TOTAL</b>		<b>397 093.70</b>		<b>403 448.42</b>	<b>403 448.42</b>	<b>403 448.42</b>

+

**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**

=

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES** 403 448.42

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	10 832.00		300.00	300.00	300.00
73	Impôts et taxes	141 334.00		142 516.00	142 516.00	142 516.00
74	Dotations, subventions et participations	220 767.76		152 612.00	152 612.00	152 612.00
75	Autres produits de gestion courante	7 259.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
013	Atténuations de charges			2 100.00	2 100.00	2 100.00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>380 192.76</b>		<b>302 528.00</b>	<b>302 528.00</b>	<b>302 528.00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	76.45		49 900.00	49 900.00	49 900.00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>380 269.21</b>		<b>352 428.00</b>	<b>352 428.00</b>	<b>352 428.00</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>380 269.21</b>		<b>352 428.00</b>	<b>352 428.00</b>	<b>352 428.00</b>

+

**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**

=

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES** 403 448.42

#### Pour information

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (11)**

39 028.42

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET  
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II  
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 198.01	2 198.01	2 500.00	2 500.00	4 698.01
21	Immobilisations corporelles	450.00		80 000.00	80 000.00	80 000.00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	30 823.80	2 050.00	70 528.50	70 528.50	72 578.50
	Total des opérations d'équipement	33 471.81	4 248.01	153 028.50	153 028.50	157 276.51
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues			8 000.00	8 000.00	8 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 474.00				
18	Compte de liaison : affectation... (8)					
26	Participations et créances rattachées à des participati					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues			8 000.00	8 000.00	8 000.00
	<b>Total des dépenses financières</b>	13 474.00		8 000.00	8 000.00	8 000.00
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)	46 945.81	4 248.01	161 028.50	161 028.50	165 276.51
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	46 945.81	4 248.01	161 028.50	161 028.50	165 276.51
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>	46 945.81	4 248.01	161 028.50	161 028.50	165 276.51

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 165 276.51

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	4 700.00		15 560.00	15 560.00	15 560.00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	4 700.00		15 560.00	15 560.00	15 560.00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1063)	20 000.00		3 000.00	3 000.00	3 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	66 258.74				
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation... (8)					
26	Participations et créances rattachées à des participati			80 000.00	80 000.00	80 000.00
27	Autres immobilisations financières					
	<b>Total des recettes financières</b>	86 258.74		83 000.00	83 000.00	83 000.00
45...2	Total des opé. pour compte de tiers (9)	90 958.74		98 560.00	98 560.00	98 560.00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	90 958.74		98 560.00	98 560.00	98 560.00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	22 245.81		39 028.42	39 028.42	39 028.42
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	22 245.81		39 028.42	39 028.42	39 028.42
	<b>TOTAL</b>	113 204.55		137 588.42	137 588.42	137 588.42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 27 688.09

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 165 276.51

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (11)

39 028.42

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

## -- Vie associative --

### - Association des jeunes.

Un local sera mis à disposition de l'association des jeunes de Monchaux Sur Ecaillon dans l'ancienne école. Le conseil a décidé l'achat d'un baby-foot et d'un billard.

Le conseil municipal salue tout particulièrement l'initiative

- de l'association Come Pétanque qui a organisé le 4 avril un concours dont les bénéficiaires sont offerts à l'association des jeunes,
- de l'association Gymnastique féminine qui a décidé d'offrir à cette même association une console de jeux WII.

Un réfrigérateur sera également mis à disposition dans le local sachant bien entendu que toute boisson alcoolisée y sera interdite.

Dans un premier temps, les heures d'ouverture de ce local seront identiques aux heures d'ouverture de la bibliothèque municipale auxquelles s'ajouteront le mercredi après-midi et le samedi matin.

Il me semble que le fruit de cette mobilisation permettra aux jeunes de notre commune de démarrer leur vie associative dans les meilleures conditions et je ne doute pas de leur sérieux qui sera la meilleure façon de remercier et de pouvoir ultérieurement élargir les heures d'ouverture.

### La voix des associations.

#### - Club de Belote.

Chaque samedi de 16:30 à 18:30 les joueurs de belote se rencontrent à la salle des associations dans une ambiance conviviale. Une adhésion annuelle de huit euros est demandée aux joueurs désirant participer au concours annuel, celle-ci ne sera pas demandée aux autres joueurs.

Le Président : M. Maurice MALAQUIN;

#### - Club des préretraités et retraités.

Le club fonctionne le jeudi, une semaine sur deux de 14:30 à 17:30 dans la joie et la bonne humeur, salle des associations. Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux venus. L'âge requis est de 58 ans.

De nombreux jeux de société y sont pratiqués.

Le Président : M. Jean Claude LUKOWIECKI.

#### - Gymnastique Monchalsienne.

En cette saison 2008/2009, la gymnastique féminine de Monchaux sur Ecaillon a repris, pour la 25e année, ses activités. Les cours de gymnastique d'entretien sont variés, ils se déroulent sur support musical et sont accessibles à toutes.

Chaque semaine, une nouvelle leçon cible tous les groupes musculaires, le tout dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous vous attendons chaque mardi soir de 18:45 à 19:45, salle des fêtes de Monchaux sur Ecaillon, mais aussi sur <http://monchaux.mairie.free.fr>.

- **Les Francs-Tireurs de Monchaux.**

Créée en 1974, l'association compte aujourd'hui 30 sociétaires de 16 à 70 ans. Les entraînements ont lieu tous les vendredis de 18:00 à 21:00 de fin mars à fin octobre dans la cour de la mairie. Venez nombreux nous rejoindre dans ce club où la convivialité et la bonne humeur sont de rigueur.

Durant l'année nous organisons quatre concours ainsi que d'autres manifestations (voyages, repas, activités diverses) dont les dates restent à définir. Vous pouvez nous contacter au 03.27.24.42.19 (siège social) ou directement auprès des membres du bureau :

Messieurs ALLARD Christophe, DEVIGNE Jean-Philippe, DENEL Vincent et Mlle BOULNOIS Axelle.

Le Président : M. ALLARD Christophe

- **C.O.M.E. Pétanque.**

La saison 2009 a repris le samedi 14 mars. En 2008 nous étions 28 inscrits dont neuf femmes. L'inscription fixée à 15 € reste inchangée. La participation pour chaque journée de challenge est de 1,5 euros. Un super challenge ouvert à tous s'est déroulé le 4 avril au profit du club des jeunes.

Trois concours, réservés aux adhérents, sont prévus durant la saison.

Venez nous rejoindre nombreux.

Pour toute information complémentaire veuillez contacter :

- BOULNOIS Didier. Téléphone : 03.27.33.02.41
- DEVIGNE Sylvie. Téléphone 03.27.24.05.40
- BRIOT Chantal. Téléphone 03.27.33.12.91
- PIETTE André. Téléphone 03 27 cinq à 47 42

Le Président : M. BOULNOIS Didier

## -- MONCHAUX Accueil --

Nous souhaitons la bienvenue à celles et ceux qui ont rejoint notre village.

- Monsieur et Madame Christophe PAYEN  
35, rue de Valenciennes.
- Monsieur Ludovic VIATEUR  
17, rue des Coquelicots

## -- ETAT CIVIL --

### Naissances :

- LEFEBVRE Léonie, Fleur, Aurélie née le 13 décembre 2008.  
Fille de Aurélie et Bertrand LEFEBVRE.
- NAPIERALA Lysa, Hélène, Danièle née le 31 décembre 2008.  
Fille de Florence et Jérôme NAPIERALA.
- COLLARD Aimy, Cybélia née le 09 avril 2009.  
Fille de Hervé COLLARD et de Suzy PAMART

### Décès :

- Madame LEROY Veuve GRATTEPANCHE, Léopoldine  
est décédée le 25 janvier 2009 à l'âge de 74 ans
- Madame BRASSELET Veuve LEDUC, Thérèse  
est décédée le 05 février 2009 à l'âge de 82 ans
- Monsieur PAYEN Paul  
est décédé le 27 mars 2009 à l'âge de 84 ans

## -- Informations municipales --

Téléphone de la mairie : 03 27 24 53 78

Fax de la mairie : 03 27 24 63 22

Horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi de 8h00 à 13h00
- Mardi, jeudi & vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30
- Samedi de 8h15 à 11h45

Permanences du Maire et des Adjoints :

M. COSSIAUX Michel Tel. 03.27.24.52.63	Maire	Mardi, Jeudi & Samedi de 10h00 à 12h00
M. HENNION Eric Tel. 03.27.24.43.66	Adjoint aux Finances Adjoint aux Appels d'offres	Samedi de 9h00 à 11h00
M. DE MEYER Bernard Tel. 03.27.24.43.93	Adjoint aux Affaires Culturelles et sociales Vice-Président du CCAS	Samedi de 10h00 à 12h00
M. PUECH Jean-Claude Tel. 06.28.47.47.09	Adjoint aux Travaux, Environnement et Aménagement du Territoire	Lundi de 15h00 à 17h00
Mme FAUQUEUX Anne-Marie Tel. 03.27.24.42.37	Adjointe à la commission Scolaire, Sports, jeunesse et cérémonies	Mercredi de 13h30 à 15h00

M. le Maire et ses Adjoint

s sont aussi disponibles sur rendez-vous.

Email de la mairie : [monchaux.mairie@orange.fr](mailto:monchaux.mairie@orange.fr)

M. le Maire peut être contacté par Email : [monchaux.maire@orange.fr](mailto:monchaux.maire@orange.fr)

Toutes ces informations et bien d'autres encore sont consultables sur notre site Internet

<http://monchaux.mairie.free.fr>

**Rappel : Passage des encombrants le 21/05/09**

### Informations :

- Suite à la cessation d'activité de M. CARIN Thierry, Mme MALLET Delphine, infirmière libérale diplômée d'état, résidant 17 rue Pasteur à Monchaux sur Ecaillon lui succède et assure la continuité des soins infirmiers à domicile et à son cabinet situé 69, rue Paul Vaillant Couturier à Thiant. Elle est joignable au 06.12.94.93.23.

- Mme HURTREL Fabienne, infirmière libérale diplômée d'état, assure les soins à domicile ainsi qu'à son cabinet situé 1, rue du pont à Monchaux sur Ecaillon. Elle est joignable au 03.27.24.68.42. et au 06.62.09.65.81.

- Mme LANTIER Brigitte, infirmière libérale diplômée d'état, assure les soins à domicile ainsi qu'à son cabinet situé 2ter, rue d'en haut à Monchaux sur Ecaillon. Elle est joignable au 03.27.36.22.77. et au 06.07.09.95.78.

*Nous vous remercions de votre lecture et nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.*